



Nouvelles du Collectif

14 avril 2023

1- Vie du Collectif

Assemblée générale 2023

Elle a eu lieu le samedi 1 avril à CAMPEL (35).



Accès aux photos de l'AG : <https://photos.app.goo.gl/iL1oMmrXUmalbH4y9>

130 personnes y ont participé dont une cinquantaine de victimes des pesticides ou leurs proches.

Une ambiance chaleureuse, conviviale ; beaucoup d'échanges interpersonnels ; une participation active de tous par des prises de parole ou des questions lors de l'AG statutaire et de la table-ronde de l'après-midi.

Elle s'est déroulée ainsi :

- 10h - 12h30 : Assemblée Générale ordinaire et échanges en 3 groupes (déni de la dangerosité des pesticides, protection des riverains vis-à-vis des traitements, les leviers de la reconnaissance).
- 12h30 - 14h30 : Apéro, repas, café
- 14h30 - 16h30 : Table ronde avec les invités, sociologues à l'INRAE
 - **François Dedieu** a analysé comment est organisée la mise sur le marché des pesticides et les raisons qui amènent les autorités sanitaires à ne pas prendre en compte de nombreuses connaissances sur les effets sanitaires de ces substances.
 - **Giovanni Prete** participe à une recherche portant sur l'histoire de la régulation des risques des pesticides par la mise en place de distances de sécurité (ZNT) visant à protéger l'environnement et la santé. Dans ce travail, il analyse les conflits entre les acteurs publics et privés et la manière dont ils tentent de justifier leurs positions en recourant à des savoirs scientifiques souvent fragiles.

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité, ainsi que l'élection des membres du groupe de coordination.

81 adhérents présents et 125 pouvoirs, soit 45% des 456 adhérents en 2022.

Des groupes de travail ont été proposés : riverains, coûts sanitaires cachés des pesticides, enquête épidémiologique de terrain... Nous vous tenons au courant de leur mise en place.

Le **groupe de coordination** est ainsi constitué :

		dépt		
LOUAIL	René	22		Paysan retraité
BODENES	Daniel (« stagiaire »)	29		Paysagiste / parkinson
BESNARD	Michel	35	Président	Retraité industrie
ANDRE	Marie France	35	Secrétaire	Paysanne retraitée
BUSNEL	Henri	35	Trésorier	Retraité vie associative
JOUAULT	Christian	35		Paysan / cancer prostate
RAVARD	Gilles	44		Paysan / lymphome
GILET	Marie Thérèse	44		Riveraine / myélome
PERCHE	Michele	49		Retraitée travailleur social
BENOIT	Denis	49		Apiculteur / cancer prostate
SAVATIER	Monique	49		Retraitée
LE MENTEC	Annick	56		Retraitée industrie

Adhésions 2023

N'oubliez pas d'adhérer ou réadhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>

- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

Soirée débat à Betton (35)

Le **14 février**, une vingtaine de personnes ont participé à une soirée-débat " **Manger bio et local dans la restauration collective : témoignages et projets** " dans laquelle sont intervenus :

Patrice GAUTIER, vice-président "Agriculture et Mer " Dinan Agglomération.

Ludovic BROSSARD, élu "Agriculture / Alimentation " Ville de Rennes.

On a bien compris que les freins à l'évolution vers un développement du bio n'étaient pas techniques, mais politiques !

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle

Depuis la dernière visio du 7 février, 6 nouvelles personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

			Département
Jean Michel	Paysan	glioblastome	56
Martial	Paysan	alzheimer	53
Bernard	Paysan	leucémie lymphoïde chronique	35
Dominique	Paysan	prostate	49
Gaby	Espaces verts	Parkinson	35
Jean	Paysan	prostate	29

Nouvelle reconnaissance du glioblastome comme maladie professionnelle

Ce **9 février 2023**, le **glioblastome** (tumeur cérébrale), maladie de laquelle Jean Michel HERVAULT, paysan à MOHON (56) est décédé en février 2020, a été reconnu comme maladie professionnelle liée aux pesticides par le Tribunal Judiciaire de VANNES. C'est la **quatrième fois** que nous obtenons cette reconnaissance pour une tumeur cérébrale.

Nous attendons qu'elle soit inscrite aux tableaux des maladies professionnelles !

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/pesticides-une-tumeur-cerebrale-reconnue-comme-maladie-professionnelle-apres-le-deces-d-un-agriculteur-2715950.html>

Gaby LEBOT, enfin reconnu en maladie professionnelle

Gaby a travaillé à la ville REDON (35) de 1967 à 2002, en particulier au service des espaces verts.

En **2006**, les premiers symptômes de parkinson sont diagnostiqués.

En **octobre 2017**, il demande que sa maladie de parkinson soit reconnue comme maladie professionnelle liée aux pesticides.

En **novembre 2019**, le maire de Redon a refusé cette reconnaissance, suivant l'avis de la « commission de réforme ».

Le **21 janvier 2020**, Me BARON a contesté ce refus auprès du Tribunal Administratif.

Plus de 3 ans après le dépôt de cette contestation, le Tribunal Administratif de Rennes « a enjoint au maire de la commune de Redon de reconnaître la maladie professionnelle de Mr LEBOT dans un délai de 2 mois, et a condamné la commune de Redon à verser à Mr



Cette victoire permet de rappeler aux employés des espaces verts des collectivités territoriales leur droit à la reconnaissance en maladie professionnelle concernant les pesticides.

Elle rappelle aux maires qu'ils ne doivent pas tergiverser pour reconnaître ce droit.

LEBOT 1500 € au titre de l'article L 761-1 ».

- <https://www.ouest-france.fr/bretagne/redon-35600/cet-ex-agent-des-espaces-verts-veut-etre-reconnu-comme-victime-des-pesticides-e9ace9d2-b288-11ed-9424-745bc29e29f2>
- <https://www.letelegramme.fr/ille-et-vilaine/rennes/atteint-de-parkinson-ce-jardinier-d-ille-et-vilaine-accuse-les-pesticides-23-02-2023-13284660.php>
- <https://www.20minutes.fr/societe/4025302-20230224-bretagne-souffrant-parkinson-ancien-jardinier-accuse-pesticides-avoir-rendu-malade>
- <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/un-ancien-jardinier-de-redon-se-bat-pour-que-sa-maladie-de-parkinson-soit-reconnue-comme-liee-aux-pesticides-6721920>

Yves RANNOU, contestation de la date de consolidation

Yves était paysan dans le Finistère ; en **1986**, à 36 ans, la maladie de parkinson est diagnostiquée.

Son épouse, Madeleine, devra peu de temps après, vendre la ferme.

En **2012**, la maladie de parkinson est reconnue comme maladie professionnelle liée aux pesticides (tableau n°58).

En 2013, Madeleine commence la démarche de reconnaissance, mais faute d'accompagnement abandonne.

Fin 2020, soutenue par le Collectif, elle dépose une demande et Yves est **reconnu en avril 2021**.

La MSA le « consolide » au 23 avril 2021 ; cette date marque le début du versement de la rente.

C'est cette date que nous contestons ; en effet Yves, malade depuis 1986, devrait la percevoir depuis que le tableau a été créé le 4 mai 2012, soit 9 ans plus tôt.

Mais faute d'information et de soutien de la part de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la démarche n'a été faite que fin 2020.

Le **16 mars**, nous étions une trentaine de personnes venus le soutenir au Tribunal Judiciaire de BREST.

Me BARON a plaidé pour que sa rente démarre en 2012 et non 2021.

Mise en délibéré au 11 mai 2023.

- <https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/brest-pesticides-le-parcours-du-combattant-dyves-rannou-atteint-de-la-maladie-de-parkinson-04b612ec-c3ed-11ed-9add-012db42d5c37>
- <https://youtu.be/km-l8FCO2VM>

Martial, malade ALZHEIMER, reconnu en maladie professionnelle

Ce **15 février**, Martial, paysan mayennais retraité, malade alzheimer, a été reconnu en maladie professionnelle.

C'est une première pour la maladie d'Alzheimer !

Même si cette reconnaissance est « implicite » (la MSA n'a pas répondu dans les délais), elle constitue pour nous un premier pas vers d'autres reconnaissances.



D. PICAUD, docker victime des pesticides

Daniel a fait toute sa carrière de docker à Montoir de Bretagne (44) en tant que « chauffeur chouleur », en fond de cale des bateaux qui déchargeaient des céréales, du soja, du charbon, de l'ammonitrate etc...

Toute sa vie, il a respiré un mélange de poussières remplies de pesticides et de vapeur de gas-oil.

En 1995, un cancer du rein est diagnostiqué ; en 2014, un cancer de la prostate ; celui-ci est reconnu comme maladie professionnelle en 2022.

En 2014, il entame les démarches pour faire reconnaître son cancer du rein comme maladie professionnelle !

Refusé à 2 reprises par les Comités Régionaux de reconnaissance en maladie professionnelle (CRRMP) des Pays de Loire et de Bretagne, il a fait appel de ces refus.

L'audience prévue le 12 avril a été reportée à la demande de la CPAM.

Soutenu par l'**Association pour la Protection de la Santé au Travail dans les Métiers Portuaires 44** (APPSTMP) et notre Collectif, il attend une nouvelle date d'audience.

Taux IPP pour cancer de la prostate

Le cancer de la prostate est inscrit dans les tableaux depuis 21 décembre 2021.

Déjà 13 personnes ont été reconnues avec un taux IPP variant de 15 à 70 %, 35% étant le taux le plus fréquemment attribué par la MSA. Nous contestons régulièrement les taux inférieurs à 50%.

Prochains rassemblements de soutien devant les Tribunaux

28-juin-23	14h	Cour d'appel pour la faute inexcusable de l'employeur pour JC CHEVREL (Agrial) et Claude LE GUYADER (Triskalia)	RENNES
------------	-----	---	--------

Consolidation

Après avoir été reconnu en maladie professionnelle, il faut obtenir un certificat de consolidation du médecin traitant d'abord, puis du médecin-conseil de la MSA ; et cette date de consolidation va déclencher le début de versement de la rente. Donc cette date représente un enjeu financier ; fréquemment nous contestons la date tardive retenue par la MSA (cf Yves RANNOU).

Celle-ci allègue souvent que la consolidation ne peut être antérieure à la date de demande de reconnaissance en maladie professionnelle ; or celle-ci est souvent faite très tardivement faute d'avoir été informé par la MSA de ce droit.

Nous avons donc demandé au Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP) de nous indiquer les textes qui justifient ce refus. Nous attendons la réponse du FIVP.

3-Protection des riverains

Nombreux appels

En cette période d'épandages, nous recevons beaucoup d'appels de riverains :

David (Tarn et Garonne)

Bonjour, vivant actuellement entouré de terres agricoles, je souhaiterais savoir vers qui me tourner pour savoir si les procédés utilisés par mon voisin respectent la législation sachant qu'il ne communique pas là-dessus.

Aurore (Côtes d'Armor)

Ma propriété est entourée par les terres d'un agriculteur adepte des pesticides qui ne respecte pas les ZNT. Après un dépôt de plainte l'an dernier, je m'apprête à lui envoyer un courrier recommandé avec copie à tous les élus locaux, l'OFB, Générations Futures, Eau & Rivières.... Le RAR doit partir lundi au plus tard, je souhaite qu'il soit réceptionné avant la date butoir du 22/2/23 fixée par le Conseil d'État pour que le gouvernement prenne de vraies mesures protectrices des riverains.

Matthieu (Tarn)

J'ai subi l'année dernière une "douche" chimique d'insecticide ou fongicide suite à l'épandage de mon voisin par fort vent en direction de notre maison au moment où j'arrivais chez moi. Depuis j'ai des gênes respiratoires dès qu'il y a de la poussière ou particules dans l'air. Sur le coup, j'ai eu des brûlures aux yeux et aux lèvres pendant un après-midi et des maux de tête pendant 2 semaines.

J'ai besoin de savoir ce que je peux faire pour m'assurer n'avoir rien de grave ainsi que ma famille.

Hélène (22)

Je suis contente : les 2 agriculteurs qui ont leurs champs les plus près des miens ont passé ces 2 grandes parcelles en herbe zéro phyto pour faire du foin..., peut être seulement pour 3-4 ans, mais j'ai trouvé chouette qu'ils me le disent : je pense qu'ils ont choisi ces parcelles en sachant que j'ai des soucis de santé avec les pesticides...

bon j'ai la chance d'avoir des très chouettes voisins agriculteur...

et ça j'ai envie aussi de le dire qu'il y a des agriculteurs conventionnels attentifs !

Peut-être qu'avec un peu de temps, ils passeront en bio... (des fois les rêves créent des réalités...).

Nous répondons aussi concrètement que possible aux interrogations, en nous appuyant sur les 4 pages de conseils que nous avons rédigés...

Mais hélas, les moyens de défense des riverains sont très faibles.

Nous sommes aussi souvent interpellés par des riverains victimes de cancers inscrits (ou non) dans les tableaux de maladie des professionnels (lymphome, myélome, leucémie, parkinson...); comment mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités, leur devoir de protection de la santé des citoyens ?

➔ à l'AG, nous avons décidé de créer un groupe de travail « riverains » ; plusieurs personnes se sont portées volontaires (Jean M., Françoise G., Jocelyne U., Patrick et Monique S., Giovanni).
Mise en route prochaine.

Avis aux volontaires.

Etats Généraux des riverains

Le 18 février, 5 d'entre nous sommes « descendus » à ST CHRISTOLY DE BLAYE (33) pour participer aux ETATS GENERAUX DES RIVERAINS organisés par l'association ALERTE PESTICIDES HAUTE GIRONDE.

<https://www.lacledesondes.fr/article/pesticides-des-autorisations-bidons>

Superbe journée qui a rassemblé de nombreuses associations, avec des interventions passionnantes.

Elle s'est conclue par la publication d'un Appel :

<https://alertepesticidshaute-gironde.fr/appele-des-etats-generaux-des-riverains-2023/>



Appel à l'aide de Nathalie électro hypersensible



Depuis plusieurs années, Nathalie est électro hypersensible (EHS) et sa santé ne cesse de se dégrader faute d'avoir pu trouver un logement adapté (nous avons fait plusieurs déménagements depuis 3 années sans succès pour le moment). C'est pourquoi, nous lançons cet appel au secours, à la solidarité, pour nous permettre de trouver à court ou moyen terme un lieu le plus possible protégé des ondes électromagnétiques basses et hautes fréquences (antennes relai, wifi, lignes à haute tension, éoliennes, ...), soit un terrain plutôt en campagne (zone naturelle) pour y mettre une caravane ou autre, soit un logement en dur à louer ou à acheter, quitte à y faire quelques travaux d'aménagement pour limiter les risques.

Le secteur identifié serait plutôt la moitié nord, est, sud de l'Ille-et-Vilaine, voire ouest Mayenne

Vous pouvez nous contacter par messagerie : vincent.colou@orange.fr ou par téléphone au 02.99.41.09.24 ou 06.59.19.47.62

Merci de votre aide pour nous sortir de cette impasse et de relayer ce message.

Vincent et Nathalie

4-Autres actions :

Soutien à l'agriculture bio

Face à la crise actuelle du bio, nous avons publié un communiqué de presse le 5 janvier :

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/230105CP_soutien-bio.pdf

Le 10 mars, un nouveau communiqué a dénoncé le retour en arrière de ce gouvernement concernant les autorisations de pesticides dangereux et la remise en cause de l'autorité de l'ANSES

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/230310_CP-PesticidesSansLimite.pdf

le 20 mars, avec la Conf 22, Eau et Rivières, nous avons organisé à PLOUISY (22) une conférence de presse chez un producteur de porcs bio en grosse difficulté afin que des aides financières soit mise en place immédiatement.

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/agriculture-en-bretagne-les-producteurs-bio-lancent-un-crid-alarme_5724662.html

le 13 avril, nous avons soutenu une manifestation des producteurs bio à ST BRIEUC qui a rassemblé 200 personnes

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/230411CP-pas-un-bio-ne-doit-dispara%3%aetre.pdf>

Ciné-débat : « Il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là »

Le 20 mars à BETTON (35), une soixantaine de personnes ont participé au ciné-débat autour du film documentaire "il ne faut pas que nos enfants continuent ce truc-là", réalisé par Jean Claude COGREL à partir des témoignages de victimes des pesticides, soutenus par le Collectif.

Ils ont été paysans, paysagistes, salariés de coopératives agricoles, employés des espaces verts...

Leur point commun est d'avoir tous utilisé au cours de leur vie professionnelle, des pesticides. Arrivés à la retraite ou plus jeunes, ils souffrent de maladies reconnues (ou non) comme étant liées à l'usage de ces produits chimiques.

Jean Claude COGREL a recueilli les témoignages émouvants de vies brisées par ces maladies et leur désir que leurs enfants « ne continuent pas ce truc-là ».

Si vous souhaitez organiser un débat autour des pesticides et de la santé, ce nouveau film est un excellent moyen.

Lundi 20 mars à 20h
Cinéma Le Triskel à BETTON

**IL NE FAUT PAS
QUE NOS ENFANTS
CONTINUENT
CE TRUC LA !**



Les produits phytos empoisonnent leurs vies.
Ils nous disent comment...
En sera-t-il de même pour les générations futures ?

Un FILM de Jean-Claude COGREL
Documentaire réalisé en Bretagne
Année 2022
avec la participation
de NoCinO Films

Ciné-débat
organisé par
le Collectif de soutien aux
victimes des pesticides
de l'Ouest

SOUTIEN
aux VICTIMES
des PESTICIDES

Participation à
STRAITS
des coopératives
agricoles

Secrets Toxiques

Pour mémoire, Secrets Toxiques est un regroupement d'associations (dont notre Collectif) qui remet en cause le processus d'homologation des pesticides.

Une campagne de projection du film « Secrets Toxiques » est organisée en France et des victimes des pesticides ont témoigné à plusieurs reprises :

témoins		
16-déc.-22	ALBI (81)	B. GUIGNES
13-janv.-23	TOULOUSE (31)	B. GUIGNES
3-févr.-23	RABASTENS (31)	B. GUIGNES
17-mars-23	GUEMENE PENFAO (44)	C. JOUAULT et G. TRIBODET
1-avr.-23	GOUTRENS (12)	B. GUIGNES
6-avr.-23	REZE (44)	G. RAVARD
7-avr.-23	colloque à NANTES	A. LE MENTEC
12-avr.-23	NORT SUR ERDRE (44)	O. LOUVEL et G. TRIBODET
13-avr.-23	BRESSOLS (82)	B. GUIGNES

Bassines

Notre Collectif soutient la lutte organisée par BASSINES NON MERCI, contre l'accaparement de l'eau par une minorité d'agriculteurs, alors qu'elle est un bien commun, et financé en grande partie par des fonds publics.

Nous demandons l'arrêt des projets de constructions de nouvelles bassines et la mise autour de la table de discussion de toutes les personnes concernées : toute taille et forme d'agriculture, scientifiques, citoyens.

S- Metolachlore, Chlorothalonil, phosphine...

Les nouvelles concernant la teneur en métabolites de pesticides de l'eau potable, sont inquiétantes :

- S-métolachlore : <https://www.eau-et-rivieres.org/demande-interdiction-s-m%C3%A9tolachlore>
- Chlorothalonil : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/pollution-de-l-eau-potable-ce-que-revele-le-rapport-de-l-anses-2749566.html>

Sous la pression de la FNSEA et du lobby agro-industriel, le gouvernement cède à leurs injonctions :

- ré autorisation d'un néocotinoïde interdit, pour la betterave sucrière
- Relèvement des seuils de qualité de l'eau de 0,1µg/l à 0,9µg/l
- Opposition à l'interdiction du s-metolachlore
- Remise en cause du rôle de l'ANSES ; volonté de remettre le pouvoir de décision aux politiques et non aux scientifiques
https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/03/preserver-l-expertise-scientifique-de-l-ingerece-politique_6168080_3232.html
- Volonté du gouvernement de réautoriser de la phosphine :
https://www.liberation.fr/environnement/agriculture/le-gouvernement-pret-a-contourner-les-restrictions-de-lagence-de-securite-sanitaire-sur-la-phosphine-un-insecticide-pour-cereales-20230411_MKKBQKFU5JBT7JKH3QDCQT212Q/

Face à cette situation qui se dégrade sans cesse, notre Collectif va proposer des actions communes avec d'autres associations, comme évoqué lors de l'AG du 1^{er} avril.

5- Evènements à venir :

25-avr-23	18h	Présentation du Collectif - asso ANETH	THORIGNE FOUILLARD (35)
11-mai-23	9h	Intervention au lycée professionnel	MONTAUBAN DE BZH (35)
08-juin-23	20h	Conférence de Christian VELOT : OGM et PESTICIDES en collaboration avec LA BONNE ASSIETTE	RENNES
28-juin-23	14h	Cour d'appel pour la faute inexcusable de l'employeur pour JC CHEVREL et Claude LE GUYADER	RENNES
11-juil-23	14h	Intervention du Collectif au forum national du MAN	ST GREGOIRE (35)

6- A regarder ou lire

- **11 avril** : Parution du livre de Nicolas LEGENDRE : « **Silence dans les champs** »
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/agro-alimentaire-omerta-derives-silence-dans-les-champs-le-livre-enquete-sur-un-systeme-opaque-2746730.html>
- **18 mars** : Publication par Radio Canada des résultats de leur enquête en France sur les maladies professionnelles, Avec un interview de C. JOUAULT et M. BESNARD
<https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/5433/agriculture-pesticides-ferme-quebec-france>
- **1 mars** : Interview de C. JOUAULT et M. BESNARD par Radio balises à LORIENT :
<https://radiobalises.com/station/victimes-des-pesticides/>
- **6 avril** : témoignage de Delphine, maraîchère à ST NOLFF (56), dont les terres ont été polluées par les pesticides, il y a 20 ans
<https://basta.media/une-agricultrice-contrainte-d-arreter-sa-production-bio-a-cause-de-pesticides-epandus-il-y-a-30-ans-pollution>
- **12 avril** : interview de F. DEDIEU, sociologue INRAE, intervenant à notre AG du 1 avril
<https://basta.media/les-industriels-essaient-d-orchestrer-le-doute-sur-la-dangerosite-des-pesticides-entretien-pollution>

7-Prochaine visio-conférence :

Mardi 23 mai

20h

Un lien zoom vous sera envoyé.